

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 3 février 2026 à 18h00 à Buis-les-Baronnies
--

Le Conseil communautaire, convoqué le 28 janvier 2026 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil à l'annexe de la CCBDP à Buis-les-Baronnies sous la présidence de Michel GREGOIRE, pour le Président empêché.

Secrétaire de séance : Madame Marie Noelle ARMAND

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 96

Nombre de voix délibératives : 78

Etaient présents : 60 (dont 5 suppléants)

GREGOIRE Michel, BAS Claude, NICOLAS Alain, BERNARD Sébastien, MONPEYSSSEN Jean-Jacques, RUYSSCHAERT Christelle, PEYRON Roland, ROCHAS Pascale, GARCIA Jean, SALIN Olivier, LAGET Jean-Michel, DECONINCK Stéphane, MACIPE Nadia, ARMAND Marie-Noëlle, BALDUCHI Monique, BARBANSON Fabienne, FLOQUET Marie, BOTTINI Monique, CARRERE Christian, CHAMBON Claude, CHARRASSE Daniel, CIRER-METHEL Pascal, CLEMENT Rémy, CLEMENT Augustin, COMBES Pierre, CONIL Denis, DONZE André, DUPOUX Sébastien, ESTEVE Lionel, FERNANDES José, FOUGERAS Lionel, FRACHINOUS Alain, GARNERO Sylvie, GIELLY Patricia, GREGOIRE Jean-Luc, HAIM Juliette, LABROT Alain, LAFFITTE Didier, LANTHEAUME Pascal, LEDESERT Philippe, LYOBARD Eric, MONGE Alain, NICOLAS Jean-Louis, NIVON Jacques, PEZ Gérard, PILOZ Odile, PUSTOCH Alan, QUARLIN Mireille, ROUSSIN Christine, ROUSTAN Sébastien, SOMAGLINO Claude, TEULADE Christian, THIRIOT Christian, TREMORI Michel, VIARSAC Roger, AUMAGE Cyrille (suppléant), CHAPPON Gérard (suppléant), PERNET Jean-Luc (suppléant), THIERRY Xavier (suppléant), VINCENT Michel (suppléant)

Etaient absents ou excusés : 23

ACHAT Ginès, BOMPARD Jérôme, BONTOUX Géraud, BOREL Sylvie, BREDY Muriel, CHAREYRE Laurent, CHAUDET Laurence, CHAUVET Véronique, CORNILLAC Christian, DUC Brigitte, FAREL Annelise, GILLET Didier, GIREN Didier, GRAS Jean-Claude, GROSS François, HAMARD Marc, MATHIEU André, MORIN Gilbert, IMBERT Christian, POUYET Stéphanie, RAVOUX Gilles, ROUX Serge, TEISSEYRE Isabelle

Excusés ayant donné procuration : 18

DAYRE Thierry donne procuration à GREGOIRE Michel, RICHARD Eric donne procuration à MACIPE Nadia, AMOURDEDIEU Aurore donne procuration à COMBES Pierre, BERGER-SABATIER Martine donne procuration à BOTTINI Monique, BOMPARD Marc donne procuration à NIVON Jacques, BOUNIN Florence donne procuration à CARRERE Christian, CAHN Philippe donne procuration à DECONINCK Stéphane, FEUILLAS Annie donne procuration à NICOLAS Jean-Louis, GAUTHIER Eliane donne procuration à FRACHINOUS Alain, GRONCHI Yoann donne procuration à CIRER-METHEL Pascal, LAURENT Marie-Christine donne procuration à PILOZ Odile, LOUPIAS Aurélie donne procuration à LANTHEAUME Pascal, MONIER Marie-Pierre donne procuration à SOMAGLINO Claude, PENIGAUT Alexandre donne procuration à PEYRON Roland, ROUSSELLE Didier donne procuration à VIARSAC Roger, TACUSSEL Odile donne procuration à NICOLAS Alain, TATONI Thierry donne procuration à GREGOIRE Jean-Luc, TRUPHEMUS Gérard donne procuration à MONGE Alain

Enfance Jeunesse - Prévention Spécialisée

Rapporteur : Michel GREGOIRE (Eric RICHARD excusé)

Enfance

2026-045 Cession à titre gratuit d'un véhicule type Jumper Combi 9 places au profit de l'Association Familiale des Baronnies (AFB) à Buis-les-Baronnies

Depuis 2016, l'AFB utilise un minibus pour ses activités, mis à disposition à titre gracieux par la CCBDP.

Il s'agit d'un véhicule type JUMPER Combi 9 places. Référence : 30L1HI Blue HDI110.
Immatriculé : EF-758-ZN. Date d'acquisition : 13 octobre 2016. Kilométrage : 93 103.

L'actualisation de la convention en 2025 a permis de garantir un cadre pour l'utilisation en toute sécurité du véhicule par l'association.

Le véhicule est stationné à proximité des locaux de l'association à Buis-les-Baronnies et permet aux enfants du bassin de vie de Buis de participer aux activités proposées par l'AFB.

Ce véhicule est aussi mis à disposition des associations du territoire, selon ses disponibilités. Cette mise à disposition se fait par convention signée entre l'AFB et un représentant de l'association.

L'AFB gère l'utilisation de ce minibus en toute autonomie et prend en charge les frais d'entretien de ce véhicule, et ce depuis 2016. La Communauté de communes, de son côté, en tant que propriétaire, prend à sa charge l'assurance de ce véhicule.

Considérant que ce véhicule n'est jamais utilisé par les services de la CCBDP, et pour une gestion simplifiée, dans le principe de partenariat avec l'AFB gestionnaire de l'ALSH relevant de la compétence intercommunale, il est proposé de céder, à titre gratuit, ce véhicule afin de permettre à l'AFB de gérer pleinement ce véhicule pour les activités prioritairement proposées aux enfants, et pour la mise à disposition des associations du bassin de vie de Buis-les-Baronnies.

Cette cession à titre gratuit fera l'objet des déclarations administratives réglementaires (carte grise, assurance) qui permettront à l'association AFB d'agir en tant que propriétaire de ce véhicule ; et à ce titre assumer toutes les responsabilités et prendre en charge l'ensemble des frais inhérents au propriétaire du véhicule (carte grise, assurance, contrôle technique, entretien...).

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 78

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'APPROUVER la cession à titre gratuit d'un véhicule type Jumper Combi 9 places au profit de l'Association Familiale des Baronnies (AFB) à Buis-les-Baronnies ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

La Secrétaire de séance,
Marie Noelle ARMAND

Le Président,
Thierry DAYRE

Transmission en préfecture le : 18/02/2026

Mise en ligne le : 18/02/2026

Ampliation à :

